

CAP CADRE B DU 04 JUILLET 2008

Solidaires, Unitaires, Démocratiques

Le procès verbal de la précédente CAP est approuvé à l'unanimité.

Sont actées :

4 demandes de mutations sur la résidence administrative,

4 demandes internes au département.

l'arrivée au 1^{er} septembre 2008 (réintégration)

Après avoir examiné l'ensemble des demandes, à l'unanimité, la commission s'est prononcée pour :

- la mutation d'un contrôleur de la Trésorerie de Lauzerte sur la résidence de Montauban

- la permutation de contrôleurs entre la TPM et la TPI avec effet du 1^{er} octobre 2008 le mois de septembre étant réservé à une formation réciproque.

Le Président de la CAP affecte le contrôleur réintégré sur la Trésorerie de Lauzerte.

Les demandes non satisfaites seront examinées lors de la prochaine CAP qui devrait avoir lieu à la rentrée

Les élues SUD en CAP

Valérie TEILLETCHÉ

Anne-Marie DEXIDOUR